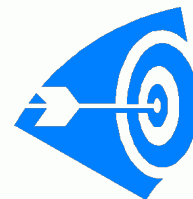


# CAP33

12/10/2015

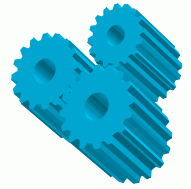




# Objectifs du dispositif

- Profiter de la période des vacances scolaires pour proposer des activités de loisirs sportifs, culturels et liés à l'environnement.
- Accessibilité au plus grand nombre : Familles et individuels de plus de 15 ans (de 8 à 14 ans pour les CAP33 Juniors).
- Conforter :
  - ✓ La dynamisation des territoires,
  - ✓ La vitalité associative,
  - ✓ L'emploi sportif.

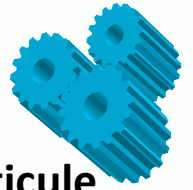
# Critères / Conditions



## 1. Principes de Fonctionnement :

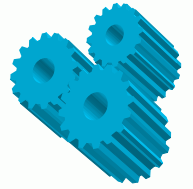
- L'opération est labélisée par le Département,
  
- **LES PARTENAIRES :**
  - ✓ Le **Département** : coordonne l'opération, alloue une subvention pour l'encadrement directement aux collectivités et finance l'intervention des Comités Sportifs Départementaux,
  - ✓ Les **Collectivités volontaires** : recrutent l'équipe d'animation, organisent et mettent en œuvre les actions d'animation,
  - ✓ Le **Mouvement Sportif** : (CDOS, Comités Sportifs Départementaux, Associations locales) s'intègre aux actions d'animations,
  
- L'aide du Département auprès des Collectivités organisatrices est fonction du volume d'animations mis en œuvre traduit en nombre de mois saisonniers mobilisés (3 éducateurs sportifs minimum à plein temps du 01/07 au 31/08),
  
- La mise en œuvre de l'opération doit respecter le cahier des charges défini par le Département et notamment:
  - ✓ Des découvertes gratuites,
  - ✓ Des séances d'approfondissement,
  - ✓ Des moments de rencontre (tournois, animations, événements, ...),

# Critères / Conditions



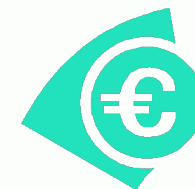
- **Le « Cahier des charges » de l'opération, défini par le Département s'articule autour de 5 axes :**
  - ✓ **La période d'ouverture du Centre : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, 6 jours sur 7 au minimum.** Extension possible en juin et septembre, et pendant les « petites » vacances scolaires,
  - ✓ **Le public accueilli :** Les familles, les adultes et les individuels de plus de 15 ans (8 à 14 ans pour les CAP33 Juniors), les groupes sous certaines conditions,
  - ✓ **Les infrastructures :**
    - Équipements sportifs et socio culturels, 1 équipement couvert de repli en cas de mauvais temps, 1 local de stockage à minima pour le matériel,
    - Local d'accueil permettant de recevoir le public et diffuser l'information,
    - Moyens logistiques : si besoins véhicule, matériel, moyens humains, reprographie, téléphone, informatique,
    - Assurance/sécurité/réglementation :
      - Déclaration établissement APS (DDCS),
      - les animations CAP33 sont couvertes en responsabilité civile par la collectivité auprès d'un société d'assurance. Afin de parer à toute éventualité, il est toutefois souhaitable que les utilisateurs soient eux-mêmes titulaires d'une assurance individuelle complémentaire,
      - Conformité aux règles de sécurité concernant les Etablissements Recevant du Public (ERP), et le matériel mis à disposition,

# Critères / Conditions



- ✓ **Le programme d'Animations :**
  1. élaboré par la collectivité organisatrice **sous couvert des Conseillers en Développement du Département de la Gironde**,
  2. Les associations locales,
  3. Les Comités Sportifs Départementaux,
  4. Les moyens de communication sont fournis par le Département,
  5. La collectivité peut utiliser des moyens de communication supplémentaires en respectant la charte graphique du dispositif,
  
- ✓ **L'Équipe d'Animation :**
  1. Un minimum de 3 animateurs sportifs à temps plein (Chef de centre compris) sur l'intégralité de la période d'ouverture,
  2. Le recrutement est effectué par la collectivité **en concertation avec le CD** du Département en respectant la réglementation en vigueur,
  3. Tenue des animateurs,
  4. Logement et Restauration,

# Critères / Conditions



## 2. Conditions de financement :

- Une aide forfaitaire de **700 € par mois saisonnier** (plafonnée à 20 mois par période),
- Une aide forfaitaire de **1 500 €** lorsque le « **Chef de centre** » est **un agent de la collectivité référent à l'année** pour le dispositif,
- Une aide de **1 500 €** (les deux premières années) pour la création d'un poste d'**ETAPS référent à l'année** et « **Chef de Centre** » pour le dispositif,
- Lorsque le « **Chef de Centre** » est **saisonnier**, une dotation de 10 €/heure pour **un volume obligatoire de 50 heures minimum (plafonné à 100 heures), contractualisées**, prenant en compte la période de préparation et de bilan de l'opération,
- **Une formation spécifique et obligatoire pour l'ensemble des animateurs** intervenants sur les centres, organisée par le Département avant le début de la saison estivale, fera l'objet d'une aide forfaitaire de **80 € par jour et par animateur participant**. Cette indemnité sera versée à la collectivité qui devra **intégrer cette session dans les contrats de travail des animateurs**.
- Modalités de versement de la subvention :
  - ✓ 50 % dès le retour de la convention,
  - ✓ Le solde à l'issue de la saison au vu du bilan et après vérification de la conformité de l'opération au « Cahier des Charges »),

# Les Comités Sportifs Départementaux

- Une **démarche volontaire**, un **projet**,
- Une **intervention d'intérêt départemental** : plusieurs centres, développement de la discipline, priorité aux territoires « dépourvus »,
- Une logique de **partenariat** et non de **prestation de service**,
- L'intervention du Comité doit être une **vraie plus-value** : expertise, visibilité, capacité à sortir du cadre habituel de pratique,
- L'« **Événementiel** » (regroupement de plusieurs comités) est priorisé par le Département,
- Le public ciblé prioritairement est **la famille** et les individuels **de plus de 15 ans** (8/14 ans pour les CAP33 Juniors), une programmation d'interventions pour les structures d'accueil de jeunes peut-être planifiée avec la collectivité hors financement et programme CAP33.



# Faits marquants 2015



- 21 centres :
  - ✓ 17 Communes : Andernos-les-Bains, Arès, Audenge, Biganos, Bruges, Blanquefort, Carcans, Eysines, Grayan-et-l'Hôpital, La Teste-de-Buch, Lacanau, Lanton, Léognan, Mios, Saint-Médard-en-Jalles, Soulac-sur-Mer, Vendays-Montalivet,
  - ✓ 4 Communautés de communes : CDC des Coteaux macariens, CDC du Centre Médoc, CDC du Pays Foyen et CDC du Réolais en Sud Gironde (78 communes),
  - ✓ 8 CAP33 Juniors : Arès, Audenge, Biganos, Grayan-et-l'Hôpital, Lanton, Léognan, Soulac-sur-Mer et Vendays-Montalivet,
  - ✓ 7 CAP33 Petites Vacances : Andernos-les-Bains, Arès, Audenge, Biganos, Lanton, Mios et Vendays-Montalivet,
  - ✓ 2 Centres CAP33 avec une extension en avant saison (15 derniers jours de juin) : Léognan et Vendays-Montalivet (+ 1 au 20/09/2015),
  
- 1 période d'ouverture calquant les périodes des vacances de Printemps des 3 zones A/B/C à Vendays-Montalivet (4 semaines),
  
- 22 Comités Sportifs Départementaux et 1 association (Drop de Béton) participent à l'opération,
  
- 120 éducateurs sportifs (collectivités et CD33) présents lors de la journée de formation du 30 juin 2015 sur la commune de Léognan.
  
- 4 nouveaux Chefs de centre : Blanquefort, Carcans, Lanton et Vendays-Montalivet,



# Analyse succincte 2015



## 1 – Chiffres clés

21 collectivités (99 communes),  
1 448 jours de fonctionnement (2014),  
239,5 mois saisonniers (207 CAP33, 17 CAP33 Juniors et 7,5 CAP33 PV),  
609 éducateurs sportifs 2014 (155 CAP33, 90 CD33, 446 Associations locales),  
125 disciplines sportives et artistiques proposées,  
256 associations locales (2014).

## 2 – Fréquentation 2014

168 497 participants

- 50 837 sur les découvertes, ↗
- 18 705 sur les séances d'approfondissement, ↘
- 30 363 sur les tournois, ↗
- 34 247 sur les animations (plage, piscines, ...), ↘
- 11 033 sur les CAP juniors, ↗
- 13 988 sur les événements, ↗
- 5 747 sur l'accueil, ↘
- 3 577 sur les petites vacances. ↗

# Analyse succincte 2015



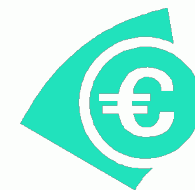
## 3 – Communication

210 000 plaquettes (programmes)  
8 500 affiches et flyers,  
Dotation en signalétique pour les Centres et les Comités : aquilux, panneaux, banderoles, Beach flag, Barnum  
Dotation textile : équipement des éducateurs sportifs des Centres, Comités et associations locales et lots pour les participants.

## 4 – Financement

Mois saisonniers : 172 589 €,  
Plaquettes : 30 000 € (estimation),  
Signalétique : 10 000 €,  
Textiles et Objets promotionnels : 60 000 €  
Mise à disposition de matériel sportif (buts, Kits Beach, VTT, Canoës, etc ...),  
Interventions Comités : 44 000 € (+ CNDS ?),  
Aide à l'achat de matériel sportif (concernant l'opération) pour les associations locales et les comités.

# Estimation coût centre CAP33



1 – Centre CAP33 de base

6 Mois saisonniers : 4 200 €,  
Forfait Chef de centre : 1 250 €,  
Forfait formation : 240 €,  
Communication : 2 857 € (sans plaquettes)  
Matériel sportif : 3 995 €  
Interventions CD33 : 2 000 €  
  
**COÛT POUR LE DEPARTEMENT: 14 542 €**

# CALENDRIER 2016



- **Fin 2015** : Retour du courrier d'intention des collectivités partenaires,
- **Fin janvier-début février** : Réunion avec les collectivités,
- **29 février** : Retour du dossier « Demande de Subvention » des collectivités,
- **Mars – Avril – Mai** :
  - ✓ Réunions de préparation sectorisées avec les « Chefs de Centre » et les CDSVA,
  - ✓ Élaboration du programme d'animation par les collectivités en étroite collaboration (conception et validation) avec les Conseillers en Développement concernés,
- **Mi Mars** : Réunion commission CAP33 et finalisation du calendrier « Événementiel »,
- **Début Avril** : Rencontres « FORUM » CD33/Collectivités à la MDSVA (date à définir)
- **Fin avril** :
  - ✓ Retour du dossier « Projet local » (Collectivités),
  - ✓ Retour des Conventions (Collectivités),
- **Première quinzaine de Mai** : Première quinzaine : Retour des programmes finalisés des Centres,
- **Juin** :
  - ✓ Répartition et distribution du textile et du matériel,
  - ✓ Retrait des Plaquettes et affiches par les Centres,
- **30 Juin** : Formation des éducateurs sportifs des centres (lieu à déterminer),

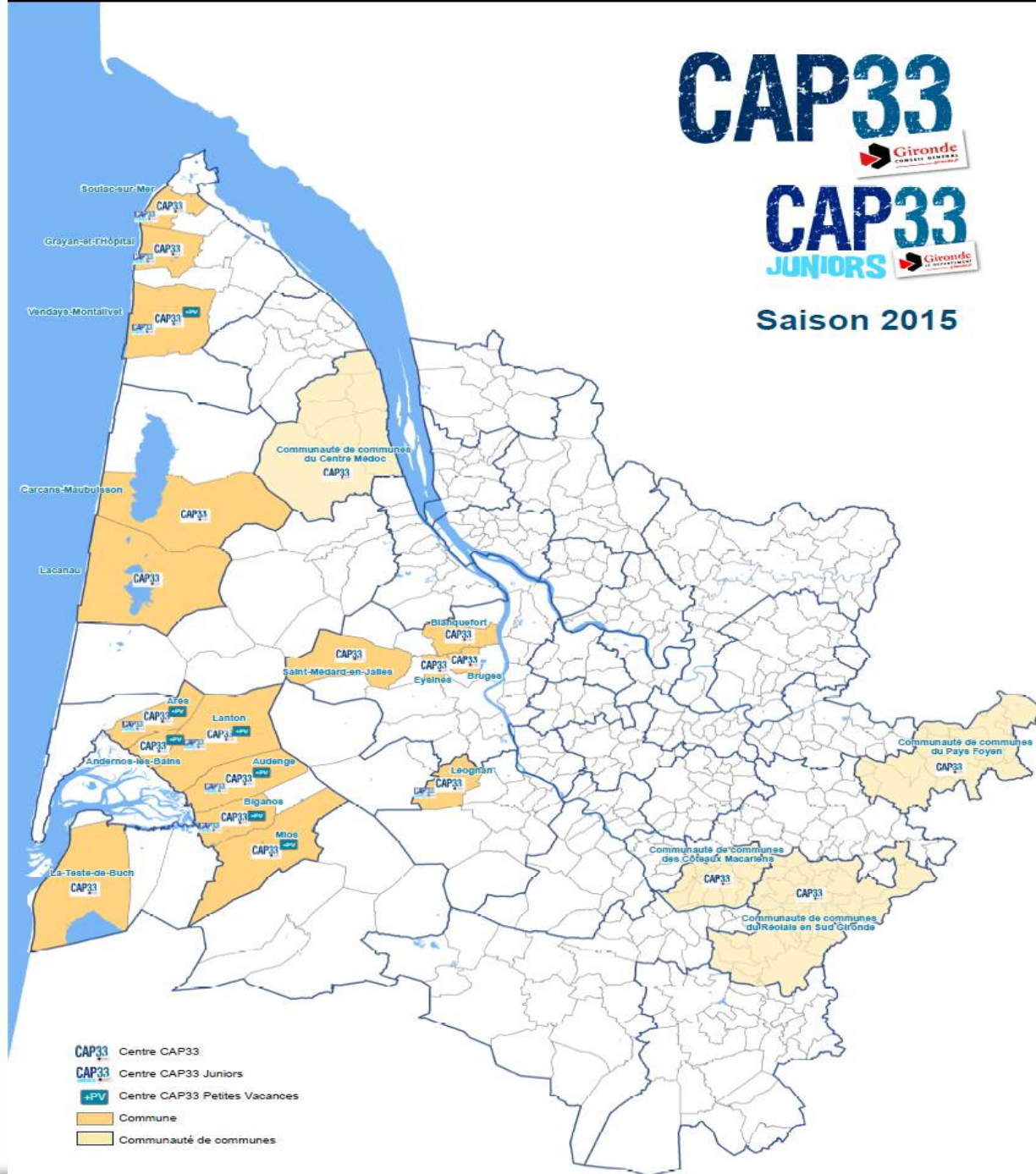
# CAP33



# CAP33 JUNIORS



## Saison 2015







**SPORTS ET LOISIRS EN FAMILLE**  
Pendant les vacances scolaires  
venez découvrir et pratiquer !

En complément des programmations s'adressant aux familles et méthodes de plus de 15 ans, certains centres CAP33 proposent de nombreuses activités sportives pour les jeunes de 8 à 14 ans (la tranche d'âge peut varier selon les centres). Du sport sous toutes ses formes, collectif, de rue, de sable et également des activités artistiques.

3 formules sont à votre disposition :

**• LES DÉCOUVERTES GRATUITES**

Organisées toute la semaine, elles offrent la possibilité de pratiquer une grande diversité de disciplines. Elles sont gratuites et sans inscription.

**• Les séances d'approfondissement**

Elles permettent, sur plusieurs séances, de s'initier ou de se perfectionner dans certaines disciplines. Tarifs indiqués au dos du dépliant.

**• LES TOURNOIS**

Organisés en après-midi ou en soirée, ils permettent de combiner sport et convivialité.

Pour plus de précision sur l'âge des enfants accueillis et les activités proposées, rapprochez-vous de votre centre.

Les activités CAP33 Juniors se déroulent sous inscription (certaines activités limitées en nombre de places) et sous la responsabilité des parents. Les animateurs sont diplômés selon la réglementation en vigueur.

**SPORTS ET LOISIRS EN FAMILLE**  
Pendant les vacances scolaires  
venez découvrir et pratiquer !

En complément des programmations d'été, certains centres CAP33 proposent aux familles et aux individus de plus de 15 ans, de nombreuses activités sportives pendant les petites vacances ! Selon les saisons, de sport sous toutes ses formes, collectif, de rue, de sable, piscine en forme... et également des activités artistiques.

DE QUOI RÉPONDRE À TOUTES VOS ENTHOUSIASMES !

3 formules sont à votre disposition :

**• LES DÉCOUVERTES GRATUITES**

Organisées toute la semaine, elles offrent la possibilité de pratiquer une grande diversité de disciplines. Elles sont gratuites et sans inscription.

**• Les séances d'approfondissement**

Elles permettent, sur plusieurs séances, de s'initier ou de se perfectionner dans certaines disciplines. Tarifs indiqués au dos du dépliant.

**• LES TOURNOIS**

Organisés en après-midi ou en soirée, ils permettent de combiner sport et convivialité.

Au-delà de ces 3 formules, chaque Centre propose également des activités adhésives.

Les activités CAP33 Juniors se déroulent sous inscription (certaines activités limitées en nombre de places) et sous la responsabilité des parents. Les animateurs sont diplômés selon la réglementation en vigueur.

Chaque année, plus d'une vingtaine de Centres CAP33 vous proposent des animations tout l'été !

8 centres CAP33 vous proposent également des animations Juniors :

ARÈS	06 73 68 61 66
AUDENGE	06 44 47 29 44
BISSAC	06 73 27 23 75
GRAYAN-ET-L'HÔPITAL	06 66 97 27 88
LANTON	02 36 03 33 28
LÉOGNAN	05 57 06 00 39
SOURAC-SUR-MER	06 66 48 82 74
VENDAYS-MONDAUVET	06 81 66 36 07

Renseignements et inscriptions :

Ouvert tous les jours  
(sauf jeudi et dimanche soir)  
au camping municipal du GURP  
10h-12h et 18h-20h  
0660975788

CAP33 est une opération initiée par le Département de la Gironde en partenariat avec votre commune ou communauté de communes et ses associations, le CDS et les Comités sportifs départementaux.



Plusieurs Centres CAP33 vous proposent des animations pendant les petites vacances scolaires.  
Chaque année, près d'une vingtaine de Centres CAP33 vous proposent également des animations tout l'été !

Renseignements et inscriptions :

CAP33 est une opération initiée par le Département de la Gironde en partenariat avec votre commune ou communauté de communes et ses associations, le CDS et les Comités sportifs départementaux.



**CAP33 JUNIORS**



PROGRAMME ETE 2014

Mairie de Grayan et l'Hôpital  
2014



**CAP33**

100 disciplines sportives à découvrir en famille ou individuellement à partir de 15 ans



PROGRAMME petites vacances 2015/16



# CAP33

**100 disciplines sportives**  
à découvrir en famille ou  
individuellement à partir de 15 ans



## Vos 21 centres CAP33 en 2015

**Andernos-les-Bains**  
(+ petites vacances scolaires)

**Arès**  
(+ CAP 23 (ÉNERGIE) + petites vacances scolaires)

**Audenge**  
(+ CAP 23 (ÉNERGIE) + petites vacances scolaires)

**Biganos**  
(+ CAP 23 (ÉNERGIE) + petites vacances scolaires)

**Blanquefort**  
Bruges  
Carcans-Maubuisson

**Eysines**  
Grayan-et-l'Hôpital (+ CAP 23 (ÉNERGIE))

**La Teste-de-Buch**  
Lacanau

**Lanton**  
(+ CAP 23 (ÉNERGIE) + petites vacances scolaires)

**Léognan**  
(+ CAP 23 (ÉNERGIE))

**Mios**  
(+ petites vacances scolaires)

**St Médard-en-Jalles**  
Soulac-sur-Mer (+ CAP 23 (ÉNERGIE))

**Vendays-Montalivet**  
(+ CAP 23 (ÉNERGIE) + petites vacances scolaires)

**CdC des Coteaux macariens**  
**CdC du Centre Médoc**  
**CdC du Pays Foyen**  
**CdC du Réolais en Sud Gironde**



Tous les programmes dans les centres CAP33, auprès des collectivités partenaires et sur [gironde.fr](http://gironde.fr)  
Interventions et animations en partenariat avec les comités sportifs départementaux.

